
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE
RECRUTEMENT DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° _____/MFPTPS/SG/AGRE/DOC

Ouagadougou, le

25-00162

25 FEV 2025

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Le public burkinabè est informé de l'ouverture par arrêté n°2025-0334/MFPTPS/SG/AGRE/DOC du 21 février 2025, d'un concours direct pour le recrutement de **trois cent vingt (320) élèves Professeurs certifiés des collèges d'enseignement général et technique dont cinq (05) issus des rangs des Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP)**, à former à l'Ecole Normale Supérieure (ENS), au profit des Ministères et Institutions, dans le centre unique de Ouagadougou, session de 2025.

Le nombre de postes à pourvoir est reparti conformément aux tableaux ci-dessous :

I. Enseignement Secondaire Général : 100 postes

Professeurs certifiés des collèges d'enseignement général selon les options suivantes :

✓ Niveau de recrutement : **DEUG II ou L2 du système LMD**

N°	Disciplines	Nombre de postes à pourvoir	Quota réservé aux VDP
1	Français/Anglais	16	02
2	Français/Histoire-Géographie	15	01
3	Maths/SVT	34	01
4	Maths/PC	35	01
TOTAL		100	05

II. Enseignement Secondaire Technique et Professionnel : 220 postes

Professeurs certifiés de collèges d'enseignement technique et professionnel

Niveau de recrutement : DUT/BTS/DTS/L2/DEUG II

N°	Disciplines	Nombre de postes
1	Construction mécanique	40
2	Fabrication mécanique	20
3	Electronique	05
4	Electrotechnique	18
5	Energie solaire	15
6	Dessin-Bâtiment	08
7	Plomberie	03
8	Froid et climatisation	06
9	Informatique de gestion	15
10	Vulgarisation agricole	15
11	Agronomie	30
12	Broderie	02
13	Coupe couture	08
14	Tissage	02
15	Technologie textile	05
16	Dessin d'Arts	03
17	Droit/législation	25
TOTAL		220

A-CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent prendre part à ce concours, les personnes des deux (02) sexes, de nationalité burkinabè, âgées de dix-huit (18) ans au moins et de trente-sept (37) ans au plus au 31 décembre 2025, titulaires **du diplôme requis** à la date de clôture des inscriptions à ce concours et remplissant les conditions d'aptitude physique et mentale exigées pour l'exercice de l'emploi postulé.

Les conditions d'aptitude physique et mentale exigées pour l'exercice de l'emploi sont :

- avoir une acuité visuelle normale ou après correction s'il y a lieu ;
- n'être atteint ni de surdité ni de bégaiement.

Les personnes déjà intégrées dans la fonction publique ne sont pas autorisées à prendre part à ce concours.

Les personnes admises à un concours, ayant subi l'enrôlement biométrique pour l'intégration à la fonction publique ou déjà en formation dans une école de formation professionnelle depuis plus d'un (01) mois ne sont pas autorisées à prendre part à ce concours.

Tout contrevenant aux conditions de candidature s'expose à des sanctions conformément aux textes en vigueur.

I. Enseignement Secondaire Général

Sont autorisés les candidats titulaires des diplômes requis selon le tableau ci-après :

Emploi	Options	Niveau de recrutement
		DEUG II ou L2 dans les filières de formation suivantes :
Professeurs certifiés de collèges d'enseignement général	Français/Anglais	Lettres modernes, Linguistique ou Anglais
	Français/Histoire-Géographie	Lettres modernes, Linguistique, Histoire ou Géographie
	Maths/SVT	Mathématiques ou Sciences de la Vie et de la Terre
	Maths/PC	Physique ou Chimie ou Mathématiques

II. Enseignement Secondaire Technique et Professionnel

Sont autorisés les candidats titulaires des diplômes requis selon le tableau ci-après :

N°	Filières	Spécialités	Niveau de recrutement (DEUG II/L2/BTS/DUT/DTS)
01	Génie mécanique	Construction mécanique	BTS/DUT/DTS en Génie mécanique ou génie mécanique et productique.
02		Fabrication mécanique	BTS/DUT/DTS en Génie mécanique ou génie mécanique et productique.
03	Génie électrique	Electronique	BTS/DUT/DTS en Génie électrique option Electronique, Réseaux et systèmes de télécommunication.
04		Electrotechnique	BTS/DUT/DTS en Génie électrique option Electrotechnique, Ingénierie des systèmes électriques, réseaux électriques, électromécanique, électricité industrielle ou génie électrique ou Energétiques.
05		Energie solaire	BTS/DUT/DTS en Génie électrique option Energie solaire, Energies nouvelles et renouvelables.
06	Génie civil	Dessin-Bâtiment	BTS/DUT/DTS en Génie civil option : dessin, construction-bâtiment, travaux publics
07		Plomberie	BTS/DUT/DTS en Génie civil option : Plomberie
08	Génie énergétique	Froid et climatisation	BTS/DUT/DTS en Froid et climatisation
09	Technologie de l'Information et de la Communication	Informatique de gestion	BTS/DUT/DTS en Informatique option : Informatique de gestion, génie logiciel, programmation.
10	Agro-sylvo-pastoral	Vulgarisation agricole	BTS/DUT/DTS en Vulgarisation agricole ou en Agriculture, Agronomie, Zootechnie ou production animale.
11		Agronomie	BTS/DUT/DTS en Agronomie ou en Agriculture ou en Horticulture ou en Production végétale.
12	Matériaux souples	Broderie	BTS/DUT/DTS en Matériaux souples option Broderie.
13		Coupe couture	BTS/DUT/DTS en Matériaux souples option Coupe couture, génie textile, mode et habillement.

N°	Filières	Spécialités	Niveau de recrutement (DEUG II/L2/BTS/DUT/DTS)
14		Tissage	BTS/DUT/DTS en Matériaux souples option Tissage.
15		Technologie textile	BTS/DUT/DTS en Matériaux souples option : Textile, génie textile, mode et habillement.
16		Dessin d'art	BTS/DUT/DTS en Matériaux souples option Dessin d'art
17	Sciences juridiques	Droit/législation	DEUG II, L2 en Sciences juridiques et politiques.

B- INSCRIPTION OU DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les inscriptions se font :

- sur la plateforme d'inscription en ligne **e-concours**, à l'adresse www.econcours.gov.bf ou par téléchargement de la version mobile Android de l'application **eConcoursBF** (disponible sur le site www.econcours.gov.bf), **du 26 février à 00h 00mn au 07 mars 2025 à 23h 59mn** pour les candidats non VDP ;
- par dépôt du dossier physique, **du 26 février au 11 mars 2025, de 8h à 14h, dans les Coordinations Régionales de la Brigade des Volontaires pour la Défense de la Patrie (BVDP)** pour les candidats issus des rangs des VDP.

C- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- une demande manuscrite revêtue d'un timbre fiscal de 200 francs CFA, adressée à Monsieur le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale, datée et signée par le candidat et donnant son adresse exacte y compris un numéro de téléphone et le centre de composition ;
- un extrait d'acte de naissance ou toute autre pièce en tenant lieu ;
- une photocopie légalisée du diplôme requis ou de son attestation, ou de l'attestation indiquant la validation du niveau L2 du système LMD ;
- une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ou du passeport en cours de validité ;
- un certificat de visite et de contre-visite revêtu d'un timbre fiscal de 300 francs CFA et datant de moins de trois (03) mois, attestant que le candidat a une acuité visuelle normale ou après correction et n'est atteint ni de surdit   ni de b  gaiement ;
- **une copie du contrat d'engagement de VDP    jour pour les candidats issus des rangs des VDP.**

Tout dossier incomplet ou non conforme sera rejet  .

Les candidats admissibles ayant postul   en ligne ont dix (10) jours ouvrables,    compter de la date de publication du r  sultat d'admissibilit  , pour d  poser leurs dossiers physiques    la **Direction G  n  rale des Examens, de la Certification et des Concours (DGECC)**.

Toutefois, l'admission ne sera d  finitive qu'apr  s la validation de leurs dossiers physiques, dans la limite du nombre de postes    pourvoir et sous r  serve d'un contr  le approfondi.

En cas d'admission, le candidat sera invit      fournir des pi  ces compl  mentaires.

D- ADMINISTRATION DES EPREUVES

Le concours comporte deux (02) phases : une phase écrite et une phase orale.

Les candidats sont déclarés admissibles par **ordre alphabétique** à l'issue des épreuves écrites. En outre, ils subiront obligatoirement une épreuve orale.

1°) La phase écrite d'admissibilité se déroule selon les horaires ci-après :

- 07h30 à 11h30 : épreuve de spécialitécoef : 04
- 12h30 à 14h30 : épreuve de culture généralecoef : 01

Les épreuves sont notées de 0 à 20 et toute note inférieure à 07/20 est éliminatoire.

Les candidats aux options Mathématiques/Physique-Chimie, Mathématiques/Sciences de la Vie et de la Terre, Français/Anglais, Français/Histoire-géographie et ceux aux options Histoire-Géographie et Physique-Chimie sont informés qu'ils composent dans chacune des spécialités.

2°) L'épreuve orale consiste en un entretien devant un jury

Toute note inférieure à 10/20 aux épreuves orales est éliminatoire.

L'accès à la salle de composition est subordonné à la présentation du récépissé d'inscription et de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ou du passeport ayant servi à l'inscription.

Les candidats sont informés que les déclarations de perte de la CNIB ou du passeport ne sont pas acceptées.

Les candidats admis subissent une formation à l'issue de laquelle ils sont intégrés dans la Fonction Publique en qualité de fonctionnaire. La durée de la formation est de **vingt-quatre (24) mois**.

Tout candidat admis qui ne se serait pas présenté à l'école de formation quinze (15) jours après la date de la rentrée sera déclaré défaillant et remplacé par un candidat de la liste d'attente, suivant le classement par ordre de mérite.

L'appel des candidats est fixé à **06h30mn** le jour de l'administration des épreuves.

Les dates et lieux du déroulement des épreuves seront précisés ultérieurement.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général

Suanyaba Rodrigue OBOLOBIGA

*Chevalier de l'Ordre du Mérite de
l'Administration et du Travail*

